

Abstract - Groupe n°25

## Quelle place occupe la prévention de l'addiction dans la transition post-carcérale des hommes présentant un trouble lié aux opioïdes dans la région lausannoise ?

Lio Bongard Ribordy, Sofiane Da Campo, Emilie Parrain, Feryel Rodondi, Yoann Salnave

### *Introduction :*

En Suisse, 40% des prisonniers en détention préventive consomment des substances illicites (1). La consommation de drogues représente un enjeu de santé publique majeur, notamment dans le milieu carcéral où la population présentant un trouble lié aux opioïdes y est plus concentrée (2). Ces personnes sont souvent associées à une vulnérabilité sociale, médicale et psychologique. À la sortie de prison, le risque de rechute dans la consommation (précédé d'une période d'abstinence ou non) et d'overdose augmente considérablement (3). Actuellement, le suivi post-carcéral des personnes présentant un trouble lié à la consommation d'opioïdes est très hétérogène, inégal et manque de coordination communautaire. Cette transition, pourtant cruciale, est souvent marquée par des ruptures de suivi et un accompagnement social insuffisant (4). Une prévention efficace et plus homogène est nécessaire afin d'améliorer ce suivi. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur la place qu'occupe la prévention de l'addiction dans la transition post-carcérale des hommes présentant un trouble lié aux opioïdes en région lausannoise.

### *Méthode :*

En lien avec cette problématique, notre recherche repose sur une revue de littérature issue de *PubMed*, *Google Scholar* et *Web of Science*, ainsi qu'une recherche qualitative à base d'entretiens semi-structurés. L'échantillonnage sélectionné regroupe 12 acteurs et actrices communautaires travaillant autour du milieu carcéral et des addictions. Il regroupe une paire praticienne, un aumônier, des membres de différentes fondations (ABS, Le Levant, GREA), un éducateur, une assistante sociale, une chercheuse, des infirmières et un médecin. Nous avons réalisé une grille d'entretien basée sur les thématiques suivantes : prise en charge des addictions aux opioïdes en milieu carcéral, transition post-carcérale, perspectives quant aux possibilités d'amélioration liées à la prévention. Ces différentes sources nous ont permis de faire une triangulation des résultats et d'assurer la validité de ceux-ci au vu de la variété des points de vue recueillis. À travers ces entretiens, il a été possible de mieux comprendre la manière dont la transition post-carcérale s'articule dans la région lausannoise et de mettre en lumière ses limites.

### *Résultats :*

À travers les différents entretiens réalisés, nous avons constaté que la thématique de la prévention des addictions aux opioïdes lors de la transition post-carcérale se heurte à de nombreuses barrières, tant au sein de la prison qu'à la sortie. Premièrement, il nous est rapporté que l'espace-temps de l'incarcération est actuellement peu exploité à des fins de prévention et de réduction des risques. Néanmoins, certaines interventions existent, telles que le programme PREMIS, qui propose l'échange de matériel d'injection stérile dans les prisons vaudoises. Ce projet permet ainsi un suivi avec les personnes présentant un trouble lié aux substances et constitue une forme de prévention secondaire. Cependant, certaines conditions limitent la participation au programme, auquel cas les personnes risquent de continuer à consommer en prison sans suivi, voire de se tourner vers d'autres formes d'addiction.

Ensuite, une autre barrière à la prévention des addictions lors de la transition post-carcérale est l'absence d'une transition unique. Il en existe plusieurs, selon le type de peine, l'hétérogénéité de la population carcérale et les modalités de prise en charge. En effet, dans le cadre d'une peine préventive, la personne dispose de peu de droits et d'un accès limité aux ressources. Dans ce contexte, un aumônier nous confie être parfois la seule présence régulière à leur écoute. Cela rappelle l'importance d'offrir un réseau de soutien dès la détention, surtout dans un contexte où l'incertitude de la sanction engendre un stress intense. Par conséquent, de nombreuses personnes en peine préventive ne sont pas en mesure d'entamer un suivi, la consommation demeurant alors leur ultime ressource. Cette situation est particulièrement critique lorsqu'elle débouche sur une sortie sèche car la personne se retrouve sans accompagnement ni préparation à la sortie.

La prise d'un traitement agoniste aux opioïdes comme prévention secondaire constitue un déterminant positif de la transition car elle implique un suivi médical obligatoire dans les 48 à 72h après la sortie. Dans ce contexte, comme le souligne Nathalie Jaccard, infirmière au SMPP, l'addiction aux opioïdes peut être perçue comme : « la chanceuse des addictions ».

Par ailleurs, l'accompagnement n'est pas harmonisé au niveau national. Chaque canton applique donc ses propres modalités et chaque prison décide de les appliquer ou non (2). En ce qui concerne l'hétérogénéité de la population, le niveau de précarité constitue un déterminant majeur lors de la transition notamment en lien avec l'accès au logement. Ce dernier est en effet central dans la sortie de prison et la stabilisation de la personne tant sur le plan administratif, professionnel, social que médical. Toutefois, il est nécessaire d'être sorti de prison pour pouvoir solliciter de l'aide au service social régional, ce qui constitue manifestement un frein à l'objectif d'une réinsertion en société et un rétablissement des troubles liés aux substances.

Par ailleurs, bien que de nombreuses institutions gravitent autour de la transition post-carcérale, la plupart reposent sur la démarche volontaire des ex-détenus, limitant ainsi leur portée auprès des personnes les plus vulnérables. De plus, certaines institutions requièrent des conditions d'acceptation qui limitent encore plus l'accès et participent à la marginalisation et stigmatisation des personnes présentant un trouble lié aux opioïdes. À ce titre, nos entretiens constatent que cette stigmatisation reste récurrente, en prison comme dans la société.

#### *Discussion et conclusion :*

À travers notre travail de recherche, il en ressort que des ressources existent, mais leur accès reste parfois limité et inégal. Nous avons pu observer que l'optimisation de l'espace-temps carcéral est insuffisante. Cela limite la mise en place d'interventions de santé efficaces, notamment celles menées par des acteurs de la communauté, souvent freinés par leur sollicitation tardive ou leur accès au milieu carcéral. Dans ce contexte, Cédric Perriard, directeur de la fondation Le Levant, rappelle que c'est dès ce moment qu'il faut « planter les graines d'un rétablissement futur ».

Afin d'avoir l'opportunité de planter ces graines, plusieurs actions peuvent être mises en place, comme la formation du personnel de détention sur la thématique des addictions, la sensibilisation du secteur judiciaire à la problématique de la peine préventive et la psychoéducation auprès des détenus dès le début de leur incarcération. Ensuite, le manque observé est d'autant plus marqué lorsque l'on s'intéresse à l'aspect communautaire. « On parle de la politique des 4 piliers en matière de drogue, mais il manque peut-être aussi un pilier un peu plus social », confie Jean Clot, chef de projet au GREA qui souligne la nécessité de « rapprocher ces champs et d'intensifier le travail social ». Comme beaucoup de démarches sont interrompues lors de l'incarcération, il est particulièrement difficile de trouver un cadre de vie stable en sortant de prison. L'un des principaux facteurs concerne l'accès au logement. Cette recherche prend fréquemment des mois, engendrant souvent une période de vulnérabilité psychosociale, propice à des comportements à risque et illégaux. Dans un contexte où la demande sociale augmente, il serait d'autant plus pertinent d'avoir un suivi personnalisé, pérenne et accompagné par un case manager. Bien que représentant un défi pour les corps de métiers intervenant dans ce milieu, Nathalie Jaccard nous fait part qu'il est nécessaire d'accompagner la personne là où elle en est : « Ce n'est pas une barrière, c'est un challenge ! ».

Néanmoins, certains obstacles demeurent, notamment le manque de financements et d'infrastructures, ainsi que les sorties dites « sèches », sans préparation ni suivi. Il convient également de rappeler que la motivation du patient doit avant tout être intrinsèque. Pour répondre à ces enjeux, le canton de Vaud développe actuellement un projet pilote visant à instaurer une clinique de transition, réunissant un réseau de partenaires experts et de personnes détenues. Inspiré d'un modèle créé à San Francisco en 2006 (2), ce projet a pour objectif de proposer un accompagnement individualisé et adapté aux besoins de chacun.

En conclusion, malgré ces limites structurelles, notre travail met en évidence la nécessité de renforcer la prévention et le suivi des addictions aux opioïdes lors de la transition post-carcérale. Une piste de réflexion pourrait être d'interroger la pertinence même de l'incarcération pour ces publics, au profit d'une prise en charge dans des structures spécialisées. Comme le souligne Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS : « Est-ce que sortir de la société des personnes que l'on cherche à réinsérer est vraiment la bonne solution ? »

#### *Références :*

- 1) Moschetti K, Stadelmann P, Wangmo T, et al. *Disease profiles of detainees in the Canton of Vaud in Switzerland: gender and age differences in substance abuse, mental health and chronic health conditions.* BMC Public Health. 2015 Sep 10;15:872.
- 2) Araiedh J, Delessert D, Bodenmann P, Lucien-Schmutz E, Bondolfi C. *Addiction en prison: enjeux et perspectives.* Rev Médicale Suisse. 2025;21(921):1181-4.
- 3) Hoffman KA, Thompson E, Gaeta Gazzola M, Oberleitner LMS, Eller A, Madden LM, et al. «Just fighting for my life to stay alive»: a qualitative investigation of barriers and facilitators to community re-entry among people with opioid use disorder and incarceration histories. Addict Sci Clin Pract. 21 mars 2023;18(1):16.
- 4) Ruiz O, Ritter C, Bach R, Savary JF, Grea L. Etat des lieux et recommandations concernant la problématique des addictions pour les personnes sous main de justice en Suisse latine: Rapport final ; A l'attention de: Fondation latine « Projets pilotes addictions » (FL2PA) [Internet]. Lausanne: Groupement romand d'études des addictions; 2017 [cité 30 juin 2025]. 1 p. Disponible sur: <https://patrinum.ch/record/175312>

*Mots clés :* prévention ; transition post-carcérale ; opioïdes ; addiction ; Lausanne

*Date de la version :* 30 juin 2025

# Sortie de prison avec des addictions : pas sans prévention !

Lio Bongard Ribordy, Sofiane Da Campo, Emilie Parrain, Feryel Rodondi, Yoann Salnave

## Introduction

En Suisse, 40% des prisonniers en détention préventive consomment des substances illicites.<sup>(1)</sup> Le risque d'une nouvelle consommation d'opioïdes potentiellement associée à des conséquences graves, comme une overdose, se trouve être particulièrement élevé à la sortie de prison.<sup>(2)</sup>

Cette transition, pourtant cruciale, est souvent marquée par des ruptures de suivi, des difficultés d'accès au logement et un accompagnement social insuffisant. Notre travail cherche à analyser quelle place occupe la prévention dans l'accompagnement d'une personne présentant un trouble lié à la consommation d'opioïdes en sortant de prison.

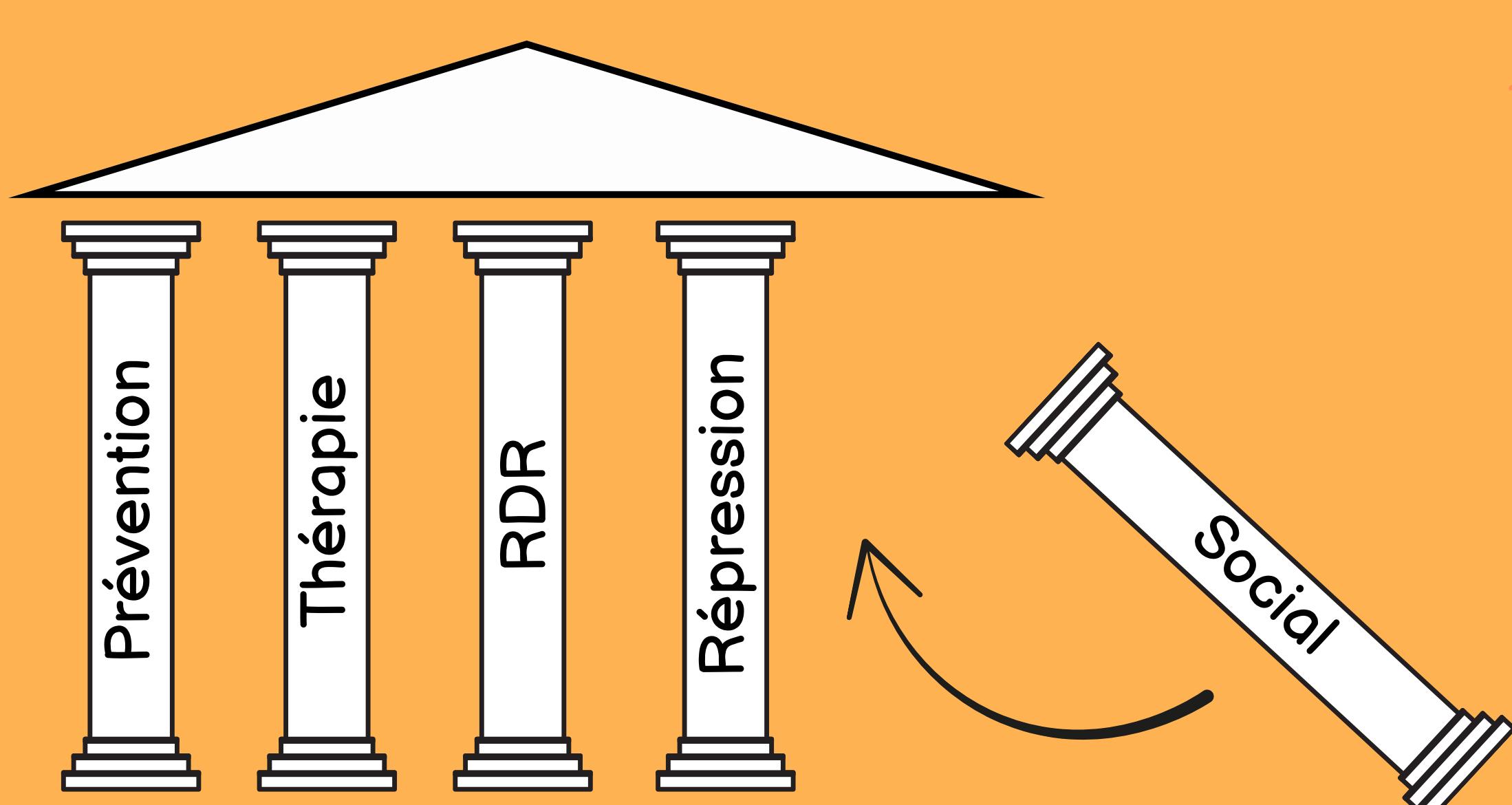
## Méthode & Objectifs

Recherche qualitative avec des entretiens semi-structurés ainsi qu'une revue de littérature. L'objectif est de mieux comprendre la manière dont s'organise la transition post-carcérale des hommes dans la région lausannoise.

## Discussion

La prévention des addictions aux opioïdes lors de la transition post-carcérale se heurte à de nombreuses barrières. Diverses pistes de réflexion peuvent être proposées :

- Clinique transitionnelle basée sur l'accompagnement d'un case manager et d'une personne paire aidante
- Formation du personnel de détention sur la thématique des addictions
- Sensibilisation du secteur judiciaire à la problématique de la peine préventive
- Psychoéducation des détenus pendant leur incarcération
- Renforcement de l'offre de logements et facilitation des démarches administratives en sortie de prison
- Ajout d'une perspective sociale dans la politique des 4 piliers en matière de drogue

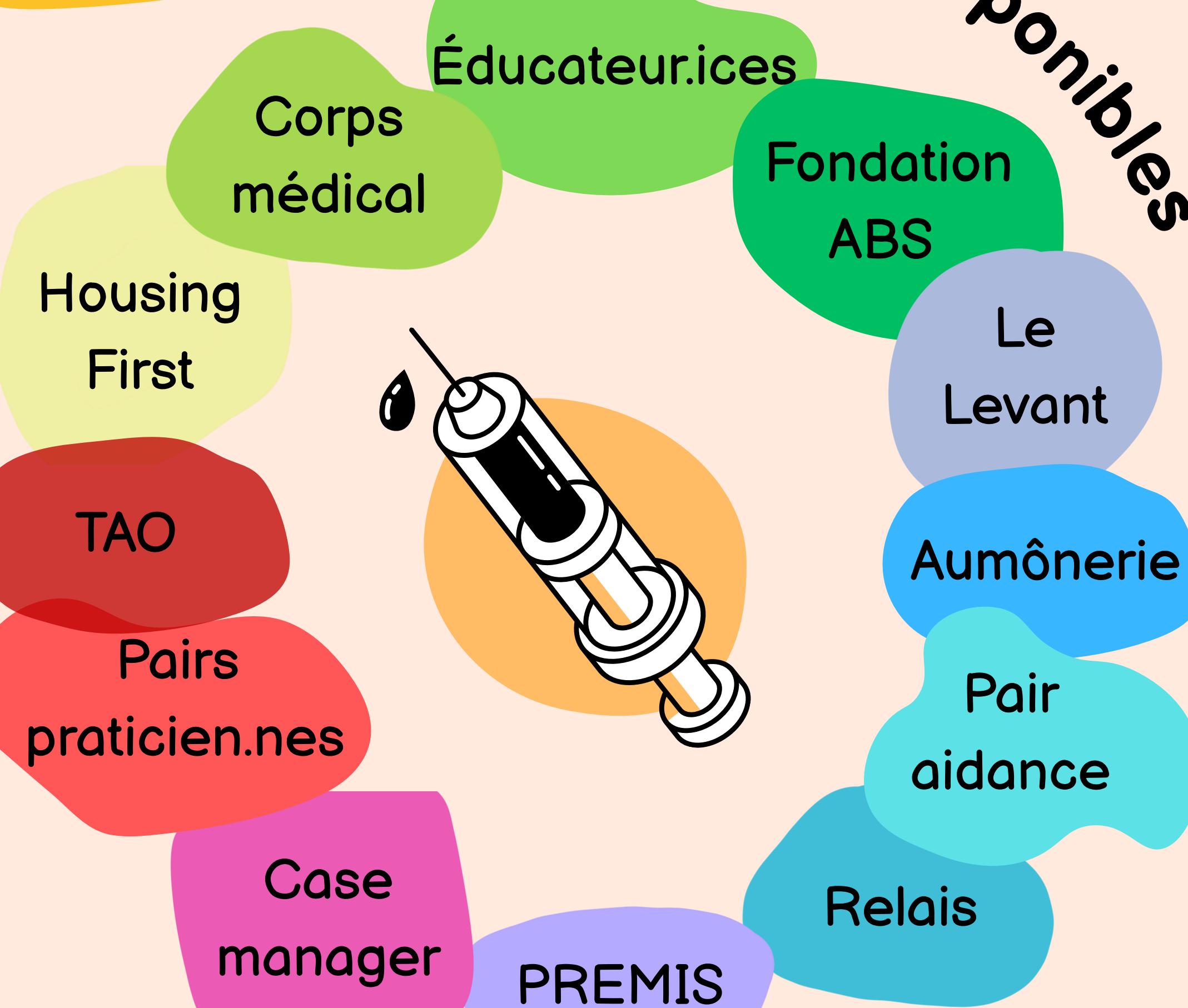


**Limitations**  
Financement  
Sorties sèches  
Infrastructures  
Motivation

## Résultats

**“** On ne peut pas traiter une problématique en addiction si on n'a pas un toit sur la tête, une sécurité psychique et physique ; ce n'est pas possible.  
- Nathalie Jacquard, responsable du PREMIS **“**

**Ressources disponibles**



## Manquements

- Mauvaise optimisation de l'espace-temps en prison
- Existence de plusieurs modèles de transition post-carcérale :
  - Insécurité et limitation des droits lors de peines préventives
  - Pauvreté du suivi médical sans TAO
- Manque de coordination entre les cantons
- Difficulté d'accès au logement et surpopulation des structures d'urgence
- Seuil d'accès élevé pour certaines infrastructures menant à la marginalisation des ex-détenus

## Conclusion

Il serait pertinent de promouvoir un accompagnement fondé sur une approche bio-psychosociale en accordant une attention particulière à la dimension sociale. Au vu des divers freins existant lors de la transition post-carcérale, un projet pilote a débuté à Lausanne en lien avec cette problématique. Ce dernier vise à inclure un réseau de partenaires experts et de personnes incarcérées dans le but de proposer un accompagnement individualisé et personnalisé aux besoins de chaque personne.

**“** Est-ce que sortir de la société des personnes que l'on cherche à réinsérer est vraiment la bonne solution ?  
- Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS **“**

**Prison ?**

